

Lévesque, Claudette

De: moisan lisette [lisettefoisan@hotmail.com]
Envoyé: 8 mars 2014 13:44
À: Greffe
Objet: A verser au dossier R-3863-2013(observations).

À l'attention de Mme Louise Pelletier,

J'aimerais partager avec vous ma situation vécue avec Capgemini Québec, qui en 2013 m'a contactée à 2 reprises pour m'inciter à me convaincre de l'installation des nouveaux compteurs. Je vous avouerai que leur insistance ne laissait aucune place à ma volonté de conserver mon bon vieux compteur mécanique.

Je considère que nous ne sommes aucunement respectés quoi que l'on dise pour se défendre. Je ne suis pas la seule à subir cette ingérence de la part de Capgemini Québec mandataire d'Hydro-Québec qui n'est aucunement à l'écoute des citoyens.

Je vous fais part d'un quatrième message de Capgemini suite à celui du 26 Janvier 2014, à mon retour de vacances le 3 Mars 2014.

« Bonjour, je vous appelle de la part de Capgemini Québec qui est mandataire d'Hydro-Québec pour l'installation des compteurs de nouvelles générations. Mon nom est Gale (?). Nous sommes actuellement dans votre quartier pour installer des compteurs de nouvelles générations et il nous a été identifié que nous n'avons pas accès à votre compteur.

Pour cette raison nous communiquerons avec vous pour prendre rendez-vous, afin d'avoir accès au compteur pour la nouvelle installation concernant la propriété au 1137 rue Descartes à Boisbriand.

Veuillez nous contacter au 1-866-332-6779 afin de prendre rendez-vous. Merci et bonne journée. »

À mes yeux, l'option de retrait comportant des frais n'est pas une option juste. C'est plutôt une façon d'inciter la population à se plier au règlement d'Hydro-Québec qui veut exercer son plein monopole et cela au coût de notre propre Santé!

Espérant être entendue. Merci de votre attention.
Lisette Moisan.